

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-54

Séance du vendredi 26 juin 2026 à 18h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 juin 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goubé, Maire.

Présents : Rémi Goubé, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoul par Frédéric Froment ; Julia Grassler par Olivier Bridelance ; Caroline Sauer par Cloé Dimier.

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-54- Délibération modificative numéro 1 Budget Général

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le budget général afin de pouvoir annuler des titres en doublons, émis sur l'exercice 2025.

Il propose les modifications suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 73123 : Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	6 000.00 €
Total Général		6 000.00 €		6 000.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette délibération modificative.

Votants 11 Pour 11 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 26 juin 2026

Monsieur Rémi Goubé

Maire

transmise à la préfecture le 28/06/2026

et affichée et publiée le 28/06/2026